

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIP IADT
le 4 mars 2020 à 12h

Présents :

Monsieur Jean-Pierre BRENAS (Conseiller Régional et Président de l'IADT)
Monsieur Mathias BERNARD (Président Université Clermont Auvergne)
Monsieur Pierre DANIEL (Conseil Départemental Puy-de-Dôme)
Monsieur Etienne JOSIEN (Directeur Général Adjoint de VetAgroSup)

Excusé(s) (ayant délégué leur pouvoir) :

Madame Corinne COUPAS (Conseillère Départementale allier) ayant délégué son pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BRENAS

Invités sans voix délibérative :

Monsieur Laurent RIEUTORT (Directeur IADT)
Emilie MIRALTO-COLIN (Secrétaire Générale IADT)
Mickael BILLAUD (Agent Comptable IADT)

L'ensemble des membres du GIP étant présents ou représentés, le quorum est réuni.
Ainsi, Monsieur Jean-Pierre BRENAS, Président du GIP IADT, ouvre la réunion à 12h.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 29 novembre 2018

Le compte-rendu du 18 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport de l'agent comptable

Monsieur Mickael BILLAUD, agent comptable du GIP IADT, fait lecture de son rapport 2019 – *voir rapport de l'agent comptable en annexe.*

L'exécution budgétaire s'est faite du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Ce budget pour sa partie Dépenses a été établi initialement à hauteur de 410.560,50 € en dépenses de fonctionnement et 10.350 € en investissement.

Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 83 % du budget de fonctionnement et 92 % du budget d'investissement.

En recette, les autorisations avaient aussi été votées à hauteur de 410.560,50 € et ont été réalisées à hauteur de 81 %.

Les budgets n'ont pu être exécutés à 100 % des prévisions pour les raisons suivantes :

- Le projet FACTEUR financé par le Conseil Régional prévu initialement pour 2019 a pris du retard dans le versement de la subvention et dans sa mise en œuvre, reportant sur 2020 les Recettes et Dépenses budgétées.
- des projets pour lesquels des subventions FEDER et FNADT ont été budgétés ont pris du retard, et par conséquent les demandes d'attribution de subvention également.

Les amortissements du bâtiment et du matériel affectés à l'IADT (mis à disposition et achat) représentent 35% du budget de dépenses de fonctionnement. Ils sont comptabilisés en opération d'ordre (budgétés sans décaissement).

Ces dotations sont neutralisées quand elles concernent des biens mis à disposition par l'université, soit 91 % de ces amortissements.

Les résultats 2019 :

Le résultat de l'exercice est négatif à hauteur de 8779,07 €.

Ce résultat viendra donc diminuer le report à nouveau constaté chaque exercice qui était à hauteur de 66.854 € depuis la création du GIP.

La capacité d'autofinancement est positive à hauteur de 1.611,63 €.

La diminution (ou prélèvement) du fonds de roulement pour l'exercice 2019 est de 7.874,37 €. (CAF 2019 – achats d'immobilisations en 2019).

Le fonds de roulements s'élève à 32.418,68 €.

Les dettes sont essentiellement représentées par les charges à payer (factures non parvenues au 31/12/2019 d'une prestation réalisée sur 2019), comprenant la mise à disposition du personnel à l'IADT qui a été enregistrée en charges à payer sur l'année complète en raison de l'absence de facturation de l'UCA, de la dernière facture EDF de l'exercice 2019 et d'une somme en attente d'imputation (dispositif FACTEUR non signé par les EPCI au 31/12/2019).

Les créances sont représentées essentiellement par les 80 % de subvention du Conseil Régional de l'Auvergne-Rhône-Alpes qui est traditionnellement versée en début d'exercice suivant suite à la remise du rapport d'activité.

Les restes à recouvrer

Le solde des restes à recouvrer au 31 décembre 2019 s'élevait à 48.340,00 €, composé des 80 % de la créance de la participation du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et de 1 titre de 340 € non recouvré (CREPI Auvergne du 19/12/2019), payé par chèque le 12 février 2020.

Conclusion

L'IADT a dégagé un résultat négatif et une capacité d'autofinancement insuffisante pour financer les investissements de l'exercice écoulé. En cumulé sur les deux derniers exercices, le résultat est positif, la CAF suffisante au vu des dépenses d'investissements.

L'IADT a connu une diminution importante des recettes en 2019 : baisse des prestations facturées (-70%) et aucune subvention en dehors des fonds versés par les participants au GIP. L'activité s'en trouve encore plus fragilisée que les exercices précédents.

Comme évoqué les années précédentes, l'IADT devra trouver d'autres sources de financement : nouveaux adhérents, obtention de nouvelles subventions de fonctionnement ou enregistrer une hausse significative des prestations facturées.

Les recettes liées aux locations de salles sont en hausse par rapport au budget prévisionnel. Prestations d'ores et déjà facturées ou bons de commande signés au 12/02/2020 à hauteur de 4375 euros soit plus de 87,5 % des recettes prévisionnelles.

Devis envoyés mais non signés (au 12/02/2020) pour un montant total de 5 364 euros.

Mais cela peut aussi passer par une baisse significative des charges supportées.

L'IADT a déjà entamé cette baisse de charges en diminuant la puissance souscrite électrique auprès d'Ennedis générant ainsi une diminution du coût de l'abonnement et du prix du Kwh, en diminuant au maximum le recours à une société de gardiennage pour ouvrir et fermer le bâtiment, et en diminuant la prise en charge du salaire de la secrétaire de pédagogie par l'IADT à hauteur de 70 %.

3. Vote du Compte financier 2019

Après la présentation par l'Agent Comptable de son rapport 2019, Émilie MIRAULT-COLIN présente le compte financier 2019 soumis ce jour au vote du conseil d'administration. Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance de l'ensemble des tableaux à voter – voir documents en annexe

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
60- Achats	32 921,34	70- Vente produits / prestations	8228,80
61- Services extérieurs	60 225,4	74- Subventions d'exploitation	216 000,00
62- Autres services	122 176,33		
64- Charges de personnel	7 294,10	75- Autres produits	
65- Autres charges gestion courante		78- Reprise sur amortissements	107 672,05
68- Dotation aux amortissements	118 062,75		
TOTAL	340 679,92 €	TOTAL	331 900,85€

Résultat = - 8779,07 €

Le compte financier est adopté à l'unanimité.

4. Point administratif

Emilie MIRAULT-COLIN fait un point sur les principaux dossiers administratifs en cours.

Avenant n°1 à la convention constitutive du GIP IADT

Processus de signature de l'avenant n° 1 à la convention constitutive du GIP IADT. A ce jour, l'avenant n°1 a été signé par l'UCA, le Conseil Régional et VetAgro Sup. Il est actuellement en signature au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et sera ensuite envoyé au Conseil Départemental de l'Allier.

Le circuit de signature a pris beaucoup de retard ce qui devient problématique car le document avec toutes les signatures est exigé par certains membres pour le versement de la subvention 2020 (par exemple l'Agent Comptable de l'UCA).

Renouvellement Agrément formations des élus.

Emilie MIRAULT-COLIN rappelle que l'agrément pour la formation des élus arrivant à échéance au mois d'août 2020, le dossier de demande de renouvellement a été constitué et déposé à la Préfecture de département le 19 février 2020. Le dossier a ensuite été transmis le 24 février 2020 par le préfet accompagné de son avis sur la demande d'agrément, au ministre chargé des collectivités territoriales.

Après avoir soumis la demande de renouvellement de l'agrément pour avis au CNFEL, le ministre chargé des

collectivités territoriales prendra sa décision qui sera ensuite notifiée par le préfet.

Conventionnement IADT/UCA

Madame Emilie MIRAULT-COLIN indique que malgré plusieurs relances auprès de l'UCA, la procédure de renouvellement du conventionnement IADT/UCA n'a pas avancé. Nous sommes donc actuellement hors conventionnement ce qui va être problématique notamment lorsque va se poser la question du renouvellement ou de la maintenance de certains matériels.

Monsieur Mickaël BILLAUD, précise qu'une convention doit impérativement fixer les modalités d'acquisition et de maintenance des équipements et matériels ainsi que les conditions de leur mise à disposition à l'IADT.

Emilie MIRAULT-COLIN rappelle que les modalités de financements doivent tenir compte de la typologie des espaces défini selon 3 niveaux d'utilisation (Salles 100% IADT ; salles usages mixtes IADT/UCA et salles 100% UCA) et votée lors du CA du 29 novembre 2018.

Monsieur Mathias BERNARD répond qu'il faut contacter les services de l'UCA de préférence entre le mois de mars et le mois de juin car plus disponibles pour traiter ce dossier.

Adhésion nouveaux membres

Madame Emilie MIRAULT-COLIN rappelle qu'il serait important d'intégrer de nouveaux membres.

Monsieur Laurent RIEUTORT indique que du côté des établissements d'enseignement supérieur, AgroParisTech souhaite poser la question à la direction à Paris. Il y a des projets communs qui émergent actuellement.

Monsieur Etienne JOSIEN précise qu'il y a une convention en cours d'établissement entre AgroParisTech et VetAgroSup et dans cette convention il est question de l'IADT.

Monsieur Jean-Pierre BRENAS pose la question du montant de la part pour des établissements plus petits. Il pourrait être envisageable de prévoir une tarification différente selon la taille des établissements

Madame Emilie MIRAULT-COLIN dit que certains GIP qui offrent des services à l'instar du CRAIG prévoient en plus des membres fondateurs un système d'adhérents qui paient une cotisation avec des tarifications différentes selon la taille de la structure. Ce modèle est peut-être plus compliqué à mettre en place pour l'IADT. Laurent RIEUTORT dit que le dispositif FACTEUR pourrait être un levier intéressant dans le futur pour inciter des collectivités à adhérer au GIP.

Monsieur Pierre DANIEL pense que le système d'adhésion/abonnement sera plus simple à gérer et permettra d'élargir le public notamment auprès des collectivités.

Les membres sont d'avis de réfléchir dans les prochains mois à la faisabilité et aux conditions de mise en place d'un double système d'appartenance au GIP en tant que membre avec un rôle dans la gouvernance ou en tant qu'adhérent sous forme de convention plus adapté aux petits établissements. La proposition devra ensuite soumise en Assemblée Générale.

5. Validation du Rapport d'activités 2019

Madame Emilie MIRAULT-COLIN présente le rapport d'activité 2019 remis aux membres du GIP.

La lecture du rapport d'activité est l'occasion de revenir sur une année riche en évènements et sur le renouvellement et élargissement du GIP.

- ⇒ Présentation des actions du GIP
 - Les formations initiales et continues
 - Les Projets collectifs tuteurés

Pour l'année universitaire 2018/2019, l'IADT a contribué à la mise en place et coordonné une dizaine de projets collectifs à la demande de collectivités et d'acteurs socio-économiques situés sur les territoires des membres du GIP.

- ⇒ Les projets d'expertise et de recherche-action

L'IADT coordonne ou est partenaire de plusieurs projets d'expertise ou de recherche-action
Il est important de montrer à travers ces travaux que l'IADT est un pôle de compétences reconnu et sollicité.

⇒ Les actions de valorisation – diffusion

Présentation des différents types de ressources, supports et canaux de diffusion mobilisés

L'IADT a durant l'année 2019 participé, organisé ou co-organisé avec ses partenaires plusieurs manifestations importantes.

Au terme de la présentation, le rapport d'activités 2019 est adopté à l'unanimité.

6. Nouvelle offre de formation (2021-2026) en cours d'élaboration

Monsieur Laurent RIEUTORT présente la nouvelle offre de formation prévisionnelle laquelle devra être validée par les instances.

⇒ **Master – Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL) (co-accrédité APT ENSACF, VAS)**

Parcours Dynamique Territoriale, Agriculture et Aménagement Rural (DYNTAAR)

Parcours Stratégie d'Aménagement des Villes Petites et Moyennes (STRATAM)

Parcours Innovation Sociale et Développement Territorial (ISDT) => interactions renforcées avec autres formations UCA et CISCA Clermont

⇒ **Master Economie du Développement**

Parcours Economie Territoriale

⇒ **Master Administration publique**

Parcours Carrières Publiques – Option Droit des Affaires et Collectivités Publiques (DACP)

⇒ **Master MEEF pratiques et Ingénierie de la formation**

Parcours Territoires et pilotage des systèmes éducatifs

Licence Pro Activités juridiques : métiers de droit de l'Immobilier /parcours Droit et Gestion de l'Habitat Social

Dans ce qui est proposé il n'y a pas de grands changements toutefois, Monsieur Laurent RIEUTORT attire l'attention sur le parcours ISDT. Il y a une volonté de renforcer la dimension innovation sociale avec le centre CISCA de Clermont porté par la Ville. C'est un parcours qui peut se développer en partenariat avec la ville de Clermont-Ferrand et la Clermont Auvergne Métropole.

Messieurs Laurent RIEUTORT et Etienne JOSIEN interrogent Monsieur Mathias BERNARD par rapport au projet SFRI SHS pour lequel ils n'ont pas d'informations et comment le Master GTDL se positionne par rapport à cette nouvelle structuration de Graduate Track.

Monsieur Mathias BERNARD répond que pour le moment il n'y a pas encore de retour, et que contrairement aux autres disciplines, la Graduate Track pour les SHS serait complètement nouvelle (Graduate track for Humanities and Social Sciences (H2S)). Pas de rattachement des formations actuelles en tant que tel.

7. Projets et actions 2020

Monsieur Laurent Rieutort fait un point sur les projets et actions en cours.

⇒ **Projets collectifs tuteurés IADT 2019/2020**

Sur cette année universitaire, 9 projets collectifs tuteurés sont gérés directement par l'IADT (un conventionnement avec les commanditaires). D'autres projets sont gérés par l'UCA via l'UFR LCSH.

Certaines restitutions sont déjà programmées avec les commanditaires dans les prochaines semaines.

⇒ FACTEUR

La mise en place du dispositif a pris du retard notamment en raison des échéances électorales. Certains EPCI souhaitent attendre les nouveaux conseils communautaires avant d'avancer concrètement sur le dispositif.

Les conventions de reversement sont en cours de finalisation.

Un 1er Comité de Pilotage Régional a été organisé en décembre 2019 et un second est prévu fin juin 2020 avec le Conseil Régional et l'UGA.

Il faut que les comités de pilotage locaux soient mis en place pour valider les projets.

Sur les 4 territoires il n'y a eu pour le moment un seul Comité de pilotage local qui s'est réuni.

Il y aura certainement des modalités de mise en œuvre différentes selon les territoires.

⇒ Projet Cultrural +

Projet européen Erasmus + pour la formation des adultes associe des partenaires universitaires, des collectivités, des entrepreneurs et des associations (Espagne, Portugal, Italie, Grèce et France).

- Lancement du projet en octobre 2019 en Espagne.
- Un séminaire de cartographie en mars 2020 au Portugal
- Meeting à Clermont-Fd (semaine du 25 -29 mai 2020)
-

⇒ Projet AMORCE

Projet financé par la région dans le cadre du Pack Ambition Recherche sur l'adaptation des stations de sport d'hiver au changement climatique dans le Sancy (63) et le Haut- Chablais (74).

Dans le cadre de ce projet de recherche (contrat doctoral) l'IADT est en charge de l'animation avec les acteurs locaux. Il est prévu d'organiser un séminaire acteurs/chercheurs le 15 mai avec des acteurs des deux territoires d'étude, de la région, des commissariats de massif.

⇒ Colloque « Du quartier à la ville apprenante : apprentissages et dynamiques territoriales » Regards croisés acteurs-chercheurs (14-15 octobre)

Après plusieurs reports, le colloque organisé par l'IADT en partenariat avec la ville de Clermont est prévu les 14 et 15 octobre 2020.

⇒ Nouvelle programmation Comité de Massif du Massif central

L'IADT a été sollicité par le Comité de Massif ainsi qu'AgroParistech et l'Adefpat (Région Occitanie) pour faire une proposition qui pourrait être intégrée dans la future programmation du Massif sur la question suivante « Comment on amène de l'ingénierie dans les territoires du Massif central ». Cela pourrait apporter quelques crédits. Monsieur Laurent RIEUTORT rappelle que c'est sur la convention de Massif que les équipements informatiques et numériques de l'IADT avaient été financés.

8. Questions diverses

Emilie MIRault-COLIN interroge Monsieur Mathias BERNARD sur l'avancée du projet de construction du Learning Center.

Monsieur Mathias BERNARD répond que le projet est encore en phase de pré-programmation. L'ouverture est prévue à l'horizon 2023/2024.

Actuellement il y a 3 points importants pour l'IADT :

- Aménagements paysagers du parking + extension du bâtiment
- Etablissement d'un lien fonctionnel entre l'IADT et le Learning Center
- Prévoir une visibilité et une accessibilité depuis le boulevard François Mitterrand.

Monsieur Laurent RIEUTORT et Madame Emilie MIRAUULT-COLIN demandent à ce que l'IADT soit associé dans le projet. Monsieur Mathias BERNARD approuve.

Émilie MIRAUULT-COLIN rappelle qu'un Conseil d'Administration doit être fixé en juin ou début juillet. La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au 29 juin de 12h et 14h.

Jean-Pierre BRENAS remercie les participants et clôt la réunion à 14h00.

Clermont-Ferrand, le 4 mars 2020

Le Président du GIP

Le Secrétaire de séance

Jean-Pierre BRENAS

Laurent RIEUTORT



